

CHRONIQUE LOCALE.

L'Abelle de la Nouvelle-Orleans.
NEW ORLEANS PUBLISHING CO.
LIMITED.

373 rue de Canal, New Orleans, Louisiana.

POUR LES 'ETITES ANNONCES DE
DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC.
SE SOULENT AU PRIX REDUIT DE
RENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE
PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

De 15 mai 1912.
Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

Table with 2 columns: Fahrenheit Centigrade, showing temperature readings for different times of day.

Le nouveau projet
DE
Loi militaire allemand au Reichstag.

Le Reichstag a commencé l'examen du projet de loi militaire, dont l'objet est de doter l'empire allemand de deux nouveaux corps d'armée et d'augmenter de 29,000 hommes l'effectif général de paix. Le chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, a longuement exposé les raisons qui ont déterminé le gouvernement à demander au pays cette augmentation considérable des forces militaires, alors que cependant, il y a juste un an, le Reichstag a voté, après une discussion approfondie, le quinquennat qui devait en principe rester intangible jusqu'en 1916.

L'art et le phonographe.

Miss Billie Burke, célèbre actrice américaine, doit jouer à New-York, en septembre prochain, le principal rôle d'une comédie de sir Arthur Pinero, "Mind the Paint Girl". Le contrat a été signé entre l'auteur et l'imprésario, M. Charles Frohman, qui, au tour de cette brillante étoile, doit réunir une quarantaine d'autres de moindre grandeur. Sir Arthur Pinero a promis de se rendre à New-York pour assister à la "première" et il s'est engagé en outre à écrire pour Miss Burke une comédie nouvelle. On s'attend à l'importance que cet auteur attache à l'interprétation de ses œuvres quand on saura qu'il a réécrit lui-même devant un phonographe tout le rôle de Miss Burke et qu'il en a expédié le rouleau à la comédienne avec le manuscrit. Miss Burke n'aura donc pas besoin d'attendre l'arrivée de l'auteur pour pénétrer ses intentions et recevoir ses conseils. Assise devant l'appareil perfectionné que la Compagnie phonographique vient de lui adresser, elle peut, dès aujourd'hui, entendre chaque matin la voix même de M. Pinero lui débiter son rôle et, à travers l'opéra, la sentir comme un perroquet. Qui osera contester maintenant l'utilité du phonographe et les services qu'il rend aux arts ?

HARAKIRI.

Les Japonais vont recourir à faire le harakiri. Le ministre de la Justice de Tok-o vient de déposer un projet de loi tendant à abolir cette ancienne coutume chevaleresque. Elle subsistait encore au milieu de l'empire japonais à la fin du Japon. Mitford, dans son "Tales of old Japan", raconte qu'en 1877, il y a vingt-cinq ans, il a assisté au harakiri d'un dignitaire japonais. En 1891, un lieutenant de la police japonaise, Okhara Také-ki, a accompli le harakiri devant les tombeaux des ancêtres, au temple de Sentokondzi, à Tokio. Il laissait une lettre, destinée aux journaux, dans laquelle il exposait les motifs de sa résolution: c'était pour protester contre l'occupation, par les Russes, de la partie septentrionale du Japon, espérant que l'exemple de sa mort ne serait pas infructueux. Cinq ans après, en 1896, comme le gouvernement du Mikado, ôdant aux injonctions de la France, de la Russie et de l'Allemagne, avait dû renoncer à s'annexer la province chinoise de Liao Doum, quarante-trois représentants de la caste militaire commémorèrent le harakiri, plutôt, dirent-ils, que de supporter l'humiliation causée à leur pays. L'exploit de ces "martyrs volontaires du patriotisme" a été chanté dans les refrains populaires et colporté jusque dans le moindre village du Japon. On a vu faire harakiri plus récemment encore... à l'occasion, dans le "Honneur japonais" qu'on joue en ce moment. Le harakiri était le privilège des samouraïs qui mettaient au-dessus de tout le culte de l'honneur. Le samourai, pour se punir d'une infraction au code chevaleresque de sa caste, était autorisé à se punir lui-même en s'enfonçant un poignard dans le côté gauche du ventre, de manière à se trancher les intestins. Dès l'enfance, le petit Japonais de la caste aristocratique était élevé dans cette idée qu'un jour où l'autre son prince pouvait lui donner l'ordre de s'ouvrir le ventre ou que lui-même, pour faire une respectueuse remontrance à son chef, serait obligé de faire harakiri.

Un écrivain japonais, le professeur Inoue Nitobé, dans son ouvrage sur le "Bonshido" (Code de la chevalerie militaire), cite l'exemple suivant, qui dénote une grande force d'âme chez deux enfants élevés suivant les préceptes d'une religion faussée, à coup sûr, mais non exempte de grandeur, M. Joseph Mollet le rapporte ainsi: Deux frères, Sakon et Naiki, l'un âgé de 24 et l'autre de 17 ans, avaient commis un attentat contre la vie du digne (chef militaire) légal, au vu de vengeance une injure faite à leur père. La tentative échoua et ils furent arrêtés, mais autorisés à mourir avec honneur. Leur jeune frère Khasimaru, enfant de 8 ans, devait aussi mourir, parce que la condamnation frappait tous les membres de la famille. Les trois frères furent conduits dans un monastère pour y subir leur supplice. Un médecin, présent à l'exécution, en a ainsi raconté les étonnantes détails: "Lorsque tous trois se furent assis en rang, Sakon se tourna vers son jeune frère et lui dit: "— Tu commenceras le premier, car je veux être assuré que tu es mort comme il convient. "A quoi l'enfant répondit qu'il n'avait jamais vu comment on s'ouvre le ventre et qu'il préférait être haï.

Un vice-roi de la Plata.

M. Paul Grossesac, dans la "Revue des Deux-Mondes", conte la singulière et dramatique odyssée d'un Français, Jacques de Liniers, qui, en 1807, fut vice-roi de la Plata. Né à Niort en 1753, ce cadet sans fortune s'enrôla dans l'armée française, pour les militaires, la guerre de Sept Ans, lorsque, avec plusieurs gentilshommes, il obtint la permission d'entrer au service de l'Espagne et de faire les campagnes d'Afrique et de Gibraltar. Il prit le goût de la marine, s'embarqua comme enseigne sur l'escadre que Ceballos, premier vice-roi de Buenos-Ayres, armait contre le Brésil. Après quelques années de guerre et de navigation, un mariage le fixa définitivement dans l'Amérique du Sud. En 1807, il végétait depuis longtemps dans un poste subalterne, quand un événement imprévu vint le porter au premier rang. Sur les conseils d'un compatriote qui prétendait connaître la Plata, l'amiral anglais Bressford s'était avisé d'enlever Buenos-Ayres, sans déclaration de guerre et même sans ordre du Cabinet de Londres. Le garnison avait capitulé. Les fonctionnaires espagnols étaient prisonniers sur parole. Seul le commandant d'une petite place maritime, l'Ensenada, n'avait pu résister à l'engagement. C'était Liniers. Il gagna Montevideo, recrute là-bas cinquante hommes qu'il ramena à Buenos-Ayres au prix de mille peines, et, avec l'aide de la population créole, s'empara de la ville. Bressford, enfermé dans la citadelle, se trouva réduit bientôt à hisser le drapeau blanc et à reprendre la mer. Une immense popularité s'attacha aussitôt au "Reconquistador", qui, par acclamation, est promu gouverneur, puis vice-roi de la Plata. Naturellement, l'Angleterre, tout en blâmant Bressford, décida de le venger; elle organisa une véritable expédition. Cette fois encore, Liniers réussit à repousser l'envahisseur, et la "Défense" lui valut encore plus d'honneur que n'avait fait la "Reconquête". Il semblait que le Libérateur dût rester à jamais le maître du pays; mais la guerre d'Espagne fut cause de sa perte. Liniers avait envoyé un émissaire à Napoléon, peut-être pour lui offrir une sorte de protectorat. Les créoles, qui l'avaient soutenu si longtemps et qui voulaient secouer le joug

La crovasse d'Hymelia.

La crovasse survenue mardi soir sur la rive droite du fleuve en face de la plantation Hymelia, paroisse St-Charles, s'est rapidement agrandie et on a peu d'espoir de pouvoir la fermer. Une tentative sera cependant faite dans ce but. De nombreux matériaux—pilotes, sacs de sable, matriers, etc.—ont été envoyés hier matin de bonne heure à Hymelia et les travaux ont immédiatement commencé sous la direction de l'ingénieur fédéral C. O. Scherwin. La leve a cédé exactement au même endroit où s'était produite une crevasse en 1903, crevasse qui n'avait pu être fermée qu'après la baisse du fleuve. A midi, hier, une dépêche envoyée de Kilona, une petite localité sur la ligne du Texas Pacific, près de l'endroit de la crevasse, annonçait que l'eau se répandait rapidement et que s'il n'y avait heureusement pas eu jusqu'ici de pertes de vies à déplorer, il fallait néanmoins rapidement organiser les secours de façon à sauver les habitants en danger. Cette dépêche, signée par le capitaine Danforth, de l'armée des

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les bureaux de santé.

MARIAGES. Geo. Thompson à Mary Jane Duplessis; Jas W. Ryals à Blanche Leah Kimble; Lawrence A. Malibes à Viola C. Herberger.

NAISSANCES. Mmes W. L. Fielding, une fille; Chin Lung Bing, un garçon; Horace Domingue, une fille; Wm Harrison, un garçon; John G. Hides, un garçon; Jno V. Hubbell, une fille; Thos J. Keller, un garçon; Augustine E. Pradello, un garçon; Bobb T. Boy, une fille; Geo. Schmidt, un garçon; Victor E. Vinet, une fille; Chas F. Wood, une fille.

DECES. Mme J. B. Sinnott, 5411 St-Charles; Clarence K. Ong, 17 ans, 4830 Chestnut; Mary A. Donelon, 2 ans, 904 Tchoupitoulas; Margaret Kille, 11 ans, 315 S. Dorcenis; Mary C. Lehnard, 1520 N. Miro; Annie Kenney, 58 ans, Assle du Mont Carmel; Thos McCann, 58 ans, Hôpital Touro; Hazel Wilkins, 47 ans, 524 Bertrand; Bertha Block, 16 Diane et Peters; Carrie Grant, 33 ans, 452 St Thomas; Jas A. Sergi, 9 ans, Mississippi; Norman Rochelle, 11 mois, 417 St Marie; Catherine Palozzolo, 48 ans, 319 Saratoga.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, Lne., 15 mai.—Il a été décidé d'augmenter le nombre des membres de la Commission du Budget en la portant à quinze, et selon toutes probabilités c'est M. Robert Butler, de Terrebonne, qui sera chargé de présider cette commission.

AT SENAT.

La séance est ouverte à midi, par le président M. Voeltje. Trente six sénateurs répondent à l'appel nominal. Après la prière d'usage il est donné lecture des projets de loi déposés par les membres suivants.

Par M. Vincent, de Calcasieu, visant à l'abolition de la Commission du gibier. Par M. Vincent, projet de loi pour abolir la commission du tarif d'annonces et amendant le bill Marks. Par M. Lazard, demandant que les sessions de la Législature soient fixées à trente jours chacune. Par le sénateur Monk, pour l'abrogation de l'acte 205 de 1900.

A LA CHAMBRE.

Quatre vingt-quinze membres étaient présents lorsque la séance a été ouverte par le speaker Thomas. Après la prière dite par le Père Père, Brusk, les représentants Ferd. C. Clatborne et J. E. Johnson, ont été assermentés, puis M. Schwing, d'Iberville, a déposé une résolution aux termes de laquelle seraient invalidés les représentants qui remplissent d'autres fonctions publiques. M. Schwing, a demandé la discussion immédiate, mais plusieurs membres s'y sont opposés, et il a été résolu de la renvoyer à la séance prochaine. M. Price, a présenté un projet de loi pourvoyant à ce que les levées de la Louisiane soient placées sous le contrôle du gouvernement fédéral. Voici les autres projets de loi déposés par M. Martien—Allocation d'une somme suffisante pour couvrir les dépenses de la session extraordinaire de 1910. Par M. Koppel, obligeant les Compagnies de chemins de fer à prendre certaines mesures pour éviter les accidents sur leurs voies. Par M. Caulfield, interdisant la réélection des sheriffs et des trésoriers des paroisses. Par M. Lebar, interdisant aux sénateurs fédéraux et aux membres du Congrès de rendre des services professionnels aux compagnies exploitant des services publics. M. Schwing a aussi annoncé qu'il déposerait un projet de loi visant à garantir contre les pertes les personnes qui ont de l'argent en dépôt dans les banques. Un autre bill a été déposé par M. Tete, fixant à 2,000 dollars le traitement annuel du préposé à l'enregistrement des terres. A 1:30 heure la Chambre s'est ajournée jusqu'à jeudi à 10 heures.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Ida Laura Foucher vs Henry Almonaco, demande de divorce. Arthur Canonge vs Violetta Hart, demande de divorce. Demande d'émancipation: Oscar Schumert, Jr. Teubner Fischel & Co. vs Hollis Hat Shops, réclamation de \$220.65 sur un compte courant. E. Atway Denny vs Rosell McWilliams, réclamation de \$700. Vve Lena Stich vs Isaac James, procès exécutif de \$378. Minerva Willis vs Arthur Holmes, demande de divorce. Sal Libertio vs Geneviève Masson, demande de divorce. Louise Bartlett vs Frederick E. Lee, réclamation de \$1,500 sur un contrat. Succession ouverte: Eugénie Berthoulin.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADCOCK. Comparaisons. Henry Nobian, tentative d'outrage; Edward Witherspoon, vol. Condamnations: Edw Heintz, actes de violence, 30 jours de prison; Emile Rouyer, larcin, 30 jours de prison. Adverses abandonnées: Edw Witherspoon, vol avec effraction. Envoyé devant la cour criminelle: Edw Heintz, larcin.

INJECTION BROU.

Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconfort. Ancien traitement réussi. VENDU PARTOUT LES PHARMACIENS.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊCHÉ.

On a retiré du fleuve, hier matin, au pied de la rue Esplanade, le corps du petit Joseph Serri, un enfant de 10 ans, qui s'était noyé mardi après-midi à 5 heures en tombant dans le Mississipi. L'enfant, en rentrant de l'école avec quelques petits camarades de son âge, s'était rendu au bord du fleuve, et avait des pièces de bois qui flottait à la dérive, avait sauté sur l'une d'elles. Il glissa et disparut sous les yeux boueux avant l'arrivée des secours. Les parents de la victime de ce triste accident habitent au No 228 rue d'Espérance.

GAZAVRE REPÊ